

Revue financière

1^{er} trimestre 2022



BORALEX

SE DÉMARQUER PAR
UNE CROISSANCE
DURABLE ET
RESPONSABLE



Présentation des résultats

11 mai 2022

AVERTISSEMENT

Déclarations prospectives

Certaines déclarations contenues dans cette présentation, incluant celles ayant trait aux résultats et au rendement pour des périodes futures aux cibles de puissance installée, BAIIA(A) et flux de trésorerie discrétionnaires, au plan stratégique, au modèle d'affaires et à la stratégie de croissance de la Société, à la croissance organique et à la croissance par fusions et acquisitions, à l'obtention d'une cote de crédit « Investment Grade », au paiement du dividende trimestriel, aux objectifs financiers, aux projets de production d'énergie renouvelable en portefeuille ou sur le Chemin de croissance de la Société, aux objectifs reliés à la stratégie de responsabilité sociétale d'entreprise (RSE) et le partenariat avec Énergir et Hydro-Québec pour l'élaboration de trois projets de 400MW chacun dont le développement dépendra de l'évolution des besoins d'Hydro-Québec constituent des déclarations prospectives fondées sur des prévisions actuelles, au sens des lois sur les valeurs mobilières.

Les déclarations prospectives reposent sur des hypothèses importantes, y compris les suivantes : les hypothèses posées quant au rendement que la Société tirera de ses projets, selon les estimations et les attentes de la direction en ce qui a trait aux facteurs liés aux vents et à d'autres facteurs, les opportunités qui pourraient être disponibles dans les divers secteurs visés pour la croissance ou la diversification, les hypothèses posées quant aux marges du BAIIA(A), les hypothèses posées quant à la situation dans le secteur et à la conjoncture économique en général, la concurrence et la disponibilité du financement et de partenaires. Bien que la Société estime que ces facteurs et hypothèses sont raisonnables, selon les renseignements dont elle dispose actuellement, ceux-ci pourraient se révéler inexacts.

Borex tient à préciser que, par leur nature même, les déclarations prospectives comportent des risques et des incertitudes et que ses résultats, ou les mesures qu'elle adopte, pourraient différer significativement de ceux qui sont indiqués ou sous-jacents à ces déclarations, ou pourraient avoir une incidence sur le degré de réalisation d'une déclaration prospective donnée. Les principaux facteurs pouvant entraîner une différence significative entre les résultats réels de la Société et les informations financières prospectives ou attentes formulées dans les déclarations prospectives incluent notamment, l'effet général des conditions économiques, les fluctuations de diverses devises, les fluctuations des prix de vente d'énergie, la capacité de financement de la Société, la concurrence, les changements dans les conditions générales du marché, la réglementation régissant son industrie, les litiges et autres questions réglementaires liées aux projets en exploitation ou en développement, ainsi que certains autres facteurs énumérés dans les documents déposés par la Société auprès des différentes commissions des valeurs mobilières.

À moins d'indication contraire de la Société, les déclarations prospectives ne tiennent pas compte de l'effet que pourraient avoir sur ses activités, des transactions, des éléments non récurrents ou d'autres éléments exceptionnels annoncés ou survenant après que ces déclarations ont été faites. Rien ne garantit que les résultats, le rendement ou les réalisations, tels qu'ils sont formulés ou sous-entendus dans les déclarations prospectives, se concrétiseront. Le lecteur est donc prié de ne pas se fier indûment à ces déclarations prospectives.

À moins de n'y être tenue en vertu des lois sur les valeurs mobilières applicables, la direction de Borex n'assume aucune obligation quant à la mise à jour ou à la révision des déclarations prospectives en raison de nouvelles informations, d'événements futurs ou d'autres changements.

Mesures financières non conformes aux IFRS et autres mesures financières

Afin d'évaluer la performance de ses actifs et de ses secteurs d'activité, Borex utilise des mesures de performance de ses actifs et de ses secteurs d'activité qui ne sont pas des mesures financières conformes aux IFRS. La direction est d'avis que ces mesures représentent des indicateurs financiers largement utilisés par les investisseurs pour évaluer la performance d'exploitation et la capacité d'une entreprise à générer des liquidités à même ses activités d'exploitation. Les mesures financières non conformes aux IFRS et autres mesures financières permettent également aux investisseurs de mieux comprendre le fondement des prises de décisions de la Société, puisque celle-ci s'appuie sur ces mesures pour prendre des décisions financières, stratégiques et opérationnelles. Ces mesures financières non conformes aux IFRS ne doivent pas être considérées comme des mesures remplaçant une mesure conforme aux IFRS.

Ces mesures financières non conformes aux IFRS et autres mesures financières sont établies principalement à partir des états financiers consolidés audités, mais n'ont pas un sens normalisé prescrit par les IFRS ; par conséquent, elles pourraient ne pas être comparables aux résultats d'autres sociétés qui utilisent des mesures de performance portant des noms similaires. Les mesures financières non conformes aux IFRS et autres mesures financières ne sont pas auditées. Elles comportent des limitations importantes à titre d'outils d'analyse, et les investisseurs ne doivent pas les examiner isolément ni se fier outre mesure aux ratios ou aux pourcentages calculés à l'aide de celles-ci.

La Société utilise les termes « BAIIA(A) », « combiné », « coefficient d'endettement net », « marge brute d'autofinancement », « flux de trésorerie discrétionnaires », « ratio de distribution », « ratio de réinvestissement », « production anticipée », « flux de trésorerie discrétionnaires par action » et « taux de croissance annuel composé » pour évaluer la performance de ses actifs et de ses secteurs d'activités. Pour plus de détails, se référer à la rubrique *Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières* du rapport intermédiaire 1 2022 de Borex.

Général

Les données exprimées en pourcentage sont calculées à partir de montants en milliers de dollars. Les chiffres entre parenthèses indiquent les résultats selon le Combiné, comparativement à ceux obtenus selon le Consolidé.



Patrick Decoste

Président et chef de la direction



Faits saillants

Les chiffres entre parenthèses indiquent les résultats selon le Combiné¹, comparativement à ceux obtenus selon le Consolidé.

- 1. BAIIA(A)² de 173 M\$ (183 M\$) au T1-2022, une hausse de 14 % (13 %) sur 2021. Résultat d'exploitation en hausse de 18 % (16 %).**
- 2. Clôture du partenariat avec Energy Infrastructure Partners (EIP) en France.**
- 3. Ententes contractuelles récemment annoncées et ajout continu de projets au portefeuille.**
- 4. Flux de trésorerie discrétionnaires¹ de 77 M\$, une hausse de 28 % sur le T1-2021.**
- 5. Production de 3 % (2 %) supérieure à la production du T1-2021 et de 4 % (4 %) supérieure à la production anticipée³.**

¹ Le Combiné et les Flux de trésorerie discrétionnaires sont des mesures financières non conformes aux PCGR et n'ont pas de définition normalisée selon les normes IFRS. Par conséquent, ces mesures peuvent ne pas être comparables à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour plus de détails, se référer à la rubrique *Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières* du rapport intermédiaire 1 2022.

² Le BAIIA(A) est un total des mesures sectorielles. Pour plus de détails, se référer à la rubrique *Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières* du rapport intermédiaire 1 2022.

³ La Production anticipée est une mesure financière supplémentaire. Pour plus de détails, se référer à la rubrique *Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières* du rapport intermédiaire 1 2022.

États-Unis

- Les investissements dans les énergies renouvelables ont été intégrés à un plan visant à ramener la fabrication aux États-Unis et à diminuer les pressions inflationnistes.
- Déploiement de 7,5 G\$ US dans les infrastructures de recharge des véhicules électriques.
- Augmentation de 1 425 TWh de la consommation d'électricité prévue d'ici 2050 aux États-Unis, soit une hausse de 36 % par rapport aux 3 930 TWh consommés en 2021 uniquement pour l'électrification des transports.

Canada

- Plan stratégique 2022-2026 dévoilé par Hydro-Québec, tenant compte de la transition énergétique en cours et des ambitions du gouvernement traduites dans son *Plan pour une économie verte 2030*.
- Hydro-Québec prévoit que plus de 100 TWh d'électricité seront requis au Québec à l'horizon 2050.
- Hydro-Québec compte s'appuyer sur le développement de l'énergie éolienne en constituant, avec des partenaires, d'ici 2026, un portefeuille de projets éoliens de 3 000 MW à être déployé lorsque les besoins apparaîtront. Un appel d'offres de 1000 MW d'énergie éolienne et un appel d'offres de 1300 MW de puissance de source renouvelable ont également été annoncés récemment.

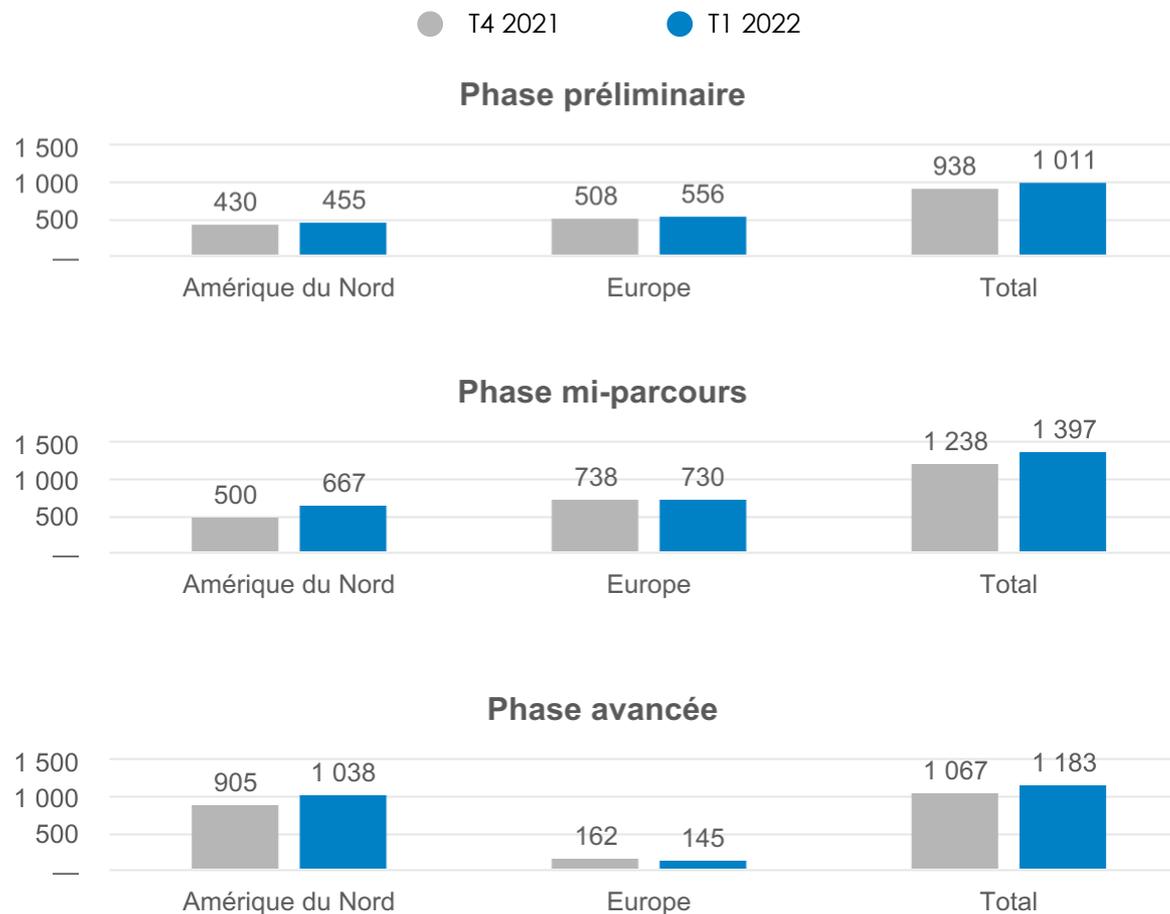
Environnement d'affaires - France

- En Europe, le contexte géopolitique renforce la nécessité d'assurer la sécurité d'approvisionnement et la souveraineté énergétique.
- Le soutien aux énergies renouvelables en France continue, en parallèle à la volonté de relancer le nucléaire afin de pallier aux problèmes liés à la maintenance des réacteurs en exploitation et d'assurer une diversité continue du réseau électrique.
- La forte hausse des prix de l'énergie en France, davantage liée aux problèmes de production de réacteurs nucléaires, pourrait également favoriser le développement de projets renouvelables et de CAÉ corporatifs au cours des prochaines années.
- En mars dernier, la Commission européenne a proposé une ébauche de plan visant à rendre l'Europe indépendante des combustibles fossiles russes bien avant 2030, en commençant par le gaz, dans le contexte de l'invasion de l'Ukraine par la Russie.

Suivi du Plan stratégique

ORIENTATION CROISSANCE

CHANGEMENTS DANS LE PORTEFEUILLE DE PROJETS



Suivi du Plan stratégique

ORIENTATION CROISSANCE

CHANGEMENTS DANS LE PORTEFEUILLE DE PROJETS

RÉPARTITION DES PROJETS DE DÉVELOPPEMENT DE BORALEX

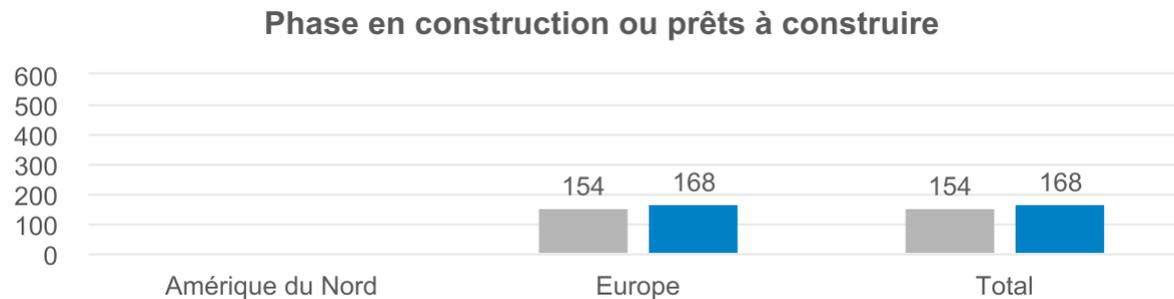
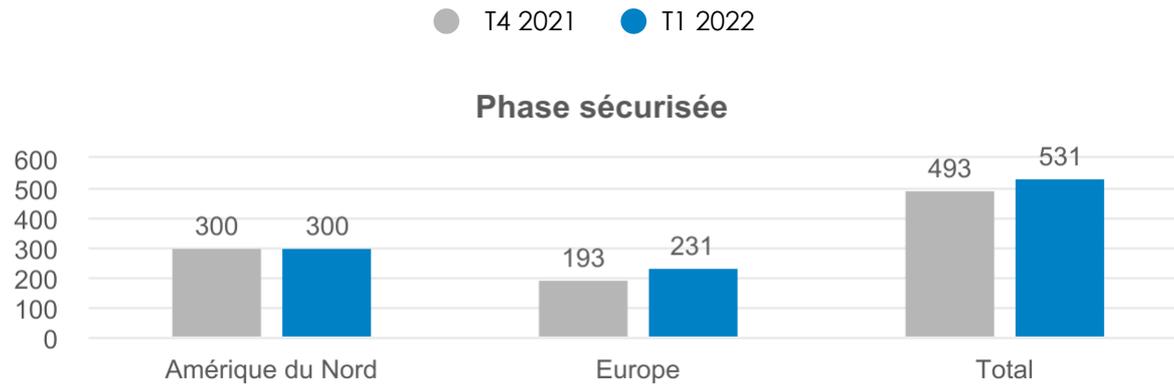
PORTEFEUILLE DE PROJETS

		CANADA ET ÉTATS-UNIS	FRANCE ET AUTRES	TOTAL BORALEX
TOTAL 3 591 MW	PHASE PRÉLIMINAIRE			
	<ul style="list-style-type: none"> • Droits fonciers sécurisés • Interconnexion possible • Vérification de l'acceptabilité par les collectivités locales et des risques réglementaires 	 315 MW  140 MW PUISSANCE DE PRODUCTION 455 MW	346 MW 210 MW 556 MW	661 MW 350 MW 1 011 MW
STOCKAGE 177 MW		STOCKAGE  177 MW	-	177 MW
	PHASE MI-PARCOURS			
	<ul style="list-style-type: none"> • Amérique du Nord : Évaluation et design préliminaire pour faire une soumission • Europe : Design préliminaire et demandes d'autorisations administratives effectuées 	 667 MW  - PUISSANCE DE PRODUCTION 667 MW	591 MW 139 MW 730 MW	1 258 MW 139 MW 1 397 MW
		STOCKAGE  -	-	-
	PHASE AVANCÉE			
	<ul style="list-style-type: none"> • Amérique du Nord : Projet soumis dans un appel d'offres⁽¹⁾ • Europe : Projet autorisé par les autorités réglementaires et soumis dans un appel d'offres (France)⁽¹⁾ 	 193 MW  845 MW PUISSANCE DE PRODUCTION 1 038 MW	145 MW - 145 MW	338 MW 845 MW 1 183 MW
	⁽¹⁾ ou à la recherche active d'un partenaire pour les projets avec CAE corporatifs	STOCKAGE  -	-	-
TOTAL		 1 175 MW	1 082 MW	2 257 MW
		 985 MW	349 MW	1 334 MW
		PUISSANCE DE PRODUCTION 2 160 MW	1 431 MW	3 591 MW
		STOCKAGE  177 MW	-	177 MW

Suivi du Plan stratégique

ORIENTATION CROISSANCE

CHANGEMENTS DANS LE *CHEMIN DE CROISSANCE*



Suivi du Plan stratégique

ORIENTATION CROISSANCE

CHANGEMENTS DANS LE CHEMIN DE CROISSANCE

CHEMIN DE CROISSANCE			CANADA ET ÉTATS-UNIS	FRANCE ET AUTRES	TOTAL BORALEX
TOTAL 699 MW STOCKAGE 3 MW	PHASE SÉCURISÉE				
	<ul style="list-style-type: none"> Amérique du Nord : Contrat obtenu (REC ou CAE) et interconnexion sécurisée 		100 MW	218 MW	318 MW
	<ul style="list-style-type: none"> Europe : Contrat obtenu (CAE) et interconnexion sécurisée (France); projet autorisé par les autorités réglementaires et interconnexion sécurisée (Écosse) 		200 MW	13 MW	213 MW
		PUISSANCE DE PRODUCTION	300 MW	231 MW	531 MW
		STOCKAGE 	-	-	-
	PHASE EN CONSTRUCTION OU PRÊTS À CONSTRUIRE				
	<ul style="list-style-type: none"> Permis obtenus 		-	156 MW	156 MW
	<ul style="list-style-type: none"> Financement en cours 		-	12 MW	12 MW
	<ul style="list-style-type: none"> Date de mise en service établie 	PUISSANCE DE PRODUCTION	-	168 MW	168 MW
	<ul style="list-style-type: none"> Purgé de tous recours (France) Autorisé par le Conseil d'administration de Boralex 	STOCKAGE 	-	3 MW	3 MW
TOTAL		100 MW	374 MW	474 MW	
		200 MW	25 MW	225 MW	
	PUISSANCE DE PRODUCTION	300 MW	399 MW	699 MW	
	STOCKAGE 	-	3 MW	3 MW	

ACTUELLEMENT EN EXPLOITATION 2 447 MW au 10 mai 2022.
 2 492 MW au 31 mars 2022.

Chemin de croissance

Puissance installée⁽¹⁾

4 400 MW

2 492 MW

2 492 MW
AU
31 MARS 2022

2 447 MW
AU
10 MAI 2022

47 MW

BOIS DES FONTAINES

25 MW | ÉOLIEN | FRANCE
EDF | 20 ANS | CRAO | 1^{ER} SEM.
INV. 42 M\$ | BAIIA 3 M\$

EVITS ET JOSAPHAT REPOWERING⁽²⁾

2 MW | ÉOLIEN | FRANCE
EDF | 20 ANS | CR | 2^E SEM.
14 MW | INV. 34 M\$ | BAIIA 3 M\$

REMISE DE RECLAINVILLE REPOWERING⁽²⁾

2 MW | ÉOLIEN | FRANCE
EDF | 20 ANS | CR | 2^E SEM.
14 MW | INV. 34 M\$ | BAIIA 3 M\$

BOUGAINVILLE REPOWERING⁽²⁾

6 MW | ÉOLIEN | FRANCE
EDF | 20 ANS | CRAO | 2^E SEM.
18 MW | INV. 43 M\$ | BAIIA 4 M\$

GRANGE DU CAUSSE

12 MW | SOLAIRE | FRANCE
CAE Corporatif | 20 ANS
2^E SEM. | INV. 19 M\$ | BAIIA 1 M\$

121 MW

MOULINS DU LOHAN

65 MW | ÉOLIEN | FRANCE
EDF | 20 ANS | CRAO | 1^{ER} SEM.
INV. 119 M\$ | BAIIA 9 M\$

MONT DE BÉZARD 2 REPOWERING⁽²⁾

13 MW | ÉOLIEN | FRANCE | EDF
20 ANS | CRAO | 1^{ER} SEM.
25 MW | INV. 51 M\$ | BAIIA 4 M\$

PRÉVERANGES

12 MW | ÉOLIEN | FRANCE | EDF
20 ANS | CRAO | 1^{ER} SEM.
INV. 24 M\$ | BAIIA 2 M\$

CAUMONT-CHÉRIENNES

17 MW | ÉOLIEN | FRANCE
EDF | 20 ANS | CRAO | 2^E SEM.
INV. 34 M\$ | BAIIA 2 M\$

BOIS RICART

14 MW | ÉOLIEN | FRANCE
EDF | 20 ANS | CR | 2^E SEM.
INV. 36 M\$ | BAIIA 3 M\$

531 MW

APUIAT⁽⁴⁾ | 100 MW
ÉOLIEN | QC (CANADA)

LIMEKILN | 90 MW
ÉOLIEN | ÉCOSSE

MOULIN BLANC | 29 MW
ÉOLIEN | FRANCE

**SEUIL DU
CAMBRÉSIS 2-3** | 20 MW
ÉOLIEN | FRANCE

BOIS ST-AUBERT | 20 MW
ÉOLIEN | FRANCE

HELFAUT | 20 MW
ÉOLIEN | FRANCE

LES CENT MENCAUDÉES
15 MW | ÉOLIEN | FRANCE

MARCILLÉ | 13 MW
ÉOLIEN | FRANCE

BOIS DÉSIRÉ | 10 MW
ÉOLIEN | FRANCE

**ÉPARMONTS
REPOWERING** | 1 MW
ÉOLIEN | FRANCE

GREENS CORNERS
120 MW | SOLAIRE
N.Y. (É.U.)

BALD MOUNTAIN
20 MW | SOLAIRE
N.Y. (É.U.)

SANDY CREEK | 20 MW
SOLAIRE | N.Y. (É.U.)

WEST RIVER | 20 MW
SOLAIRE | N.Y. (É.U.)

SKY HIGH | 20 MW
SOLAIRE | N.Y. (É.U.)

CRUIS | 13 MW
SOLAIRE | FRANCE

3 146 MW

2021

T1 2022

2022

2023

PROJETS
SÉCURISÉS

TOTAL

CIBLE
2025

EN EXPLOITATION

PROJETS EN CONSTRUCTION
OU PRÊTS À CONSTRUIRE⁽³⁾

⁽¹⁾ Correspond à la puissance installée de production et exclut la puissance installée pour des projets de stockage.

⁽²⁾ Le projet de Evits et Josaphat repowering représente une puissance totale de 14 MW, soit un ajout de 2 MW, celui de Remise de Reclainville repowering représente une puissance totale de 14 MW, soit un ajout de 2 MW, celui de Bougainville repowering représente une puissance totale de 18 MW, soit un ajout de 6 MW et le projet Mont de Bézard 2 repowering représente une puissance totale de 25 MW, soit un ajout de 13 MW.

⁽³⁾ L'investissement total et le BAIIA annuel estimé pour les projets situés en France ont été convertis en dollars canadiens au taux de clôture au 31 mars 2022.

⁽⁴⁾ La Société détient 50 % des actions du projet éolien d'une puissance totale de 200 MW et elle ne détient pas le contrôle.

Réalisations 2022 - Orientations stratégiques

Croissance

- Partenariat avec Énergir et Hydro-Québec pour l'élaboration de trois projets éoliens de 400 MW chacun.
- Trois projets éoliens totalisant 65 MW¹ retenus dans le cadre du plus récent appel d'offres en France.
- Avancement de deux projets éoliens totalisant 49 MW au stade de projets sécurisés.
- Ajout de projets éoliens totalisant 50 MW au stade préliminaire du portefeuille de projets.
- Avancement d'un projet éolien de 14 MW au stade en construction ou prêt à construire.

Diversification

- Ajout de projets solaires totalisant 50 MW au stade préliminaire du portefeuille de projets en Amérique du Nord et en Europe.

Clientèle

- Stratégie CAÉ corporatifs et marché/hedging permet de profiter des opportunités du marché.
- Augmentation de la demande de la part des clients potentiels de la Société, compte tenu de la hausse des prix d'énergie.

Optimisation

- Internalisation de la maintenance et de l'entretien pour deux parcs éoliens, un au Canada et un en France, d'une puissance installée totale de 26 MW.
- Signature d'un accord portant sur l'investissement anticipé par Energy Infrastructure Partners, au terme duquel il détiendra 30 % du portefeuille d'actifs en exploitation et de projets en développement en France.

¹ Passage de 62 MW à 65 MW à la suite de l'autorisation d'une modification de puissance pour l'un des projets.



Bruno Guilmette

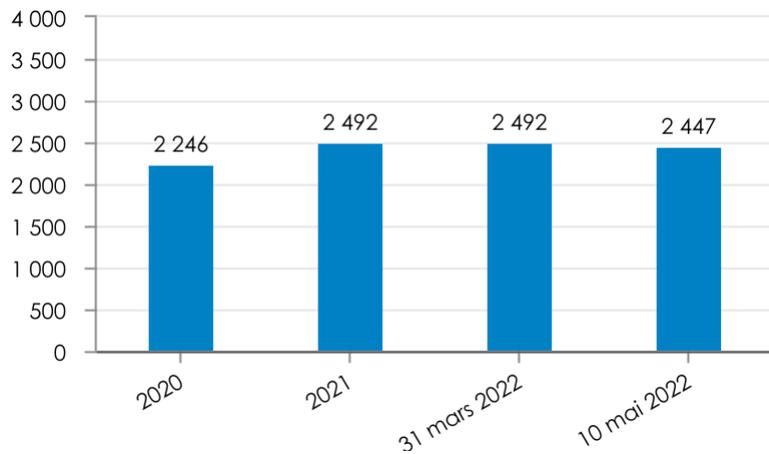
Vice-président et chef de la
direction financière



Progrès sur les cibles d'entreprise 2025

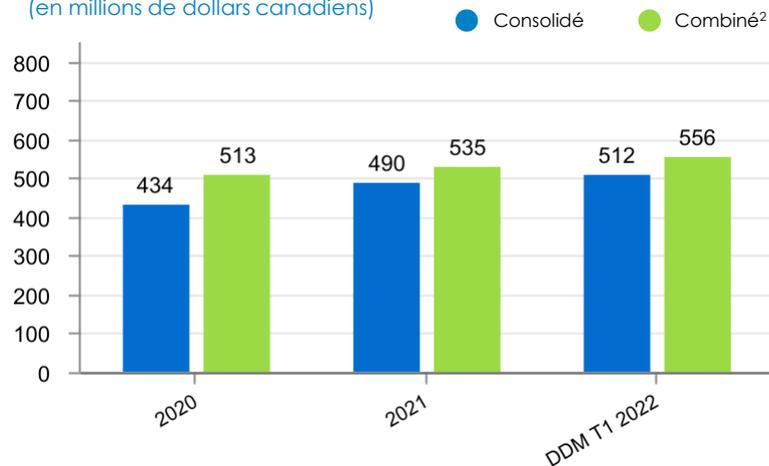
Puissance installée

31 mars 2022
(en MW)



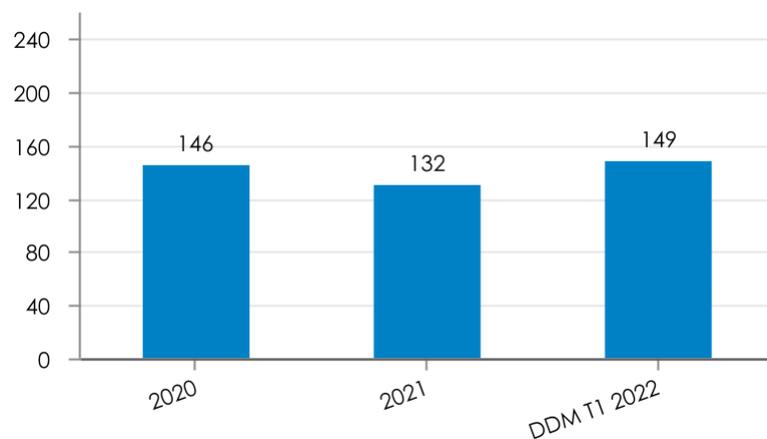
BAIIA(A)¹

31 mars 2022
(en millions de dollars canadiens)



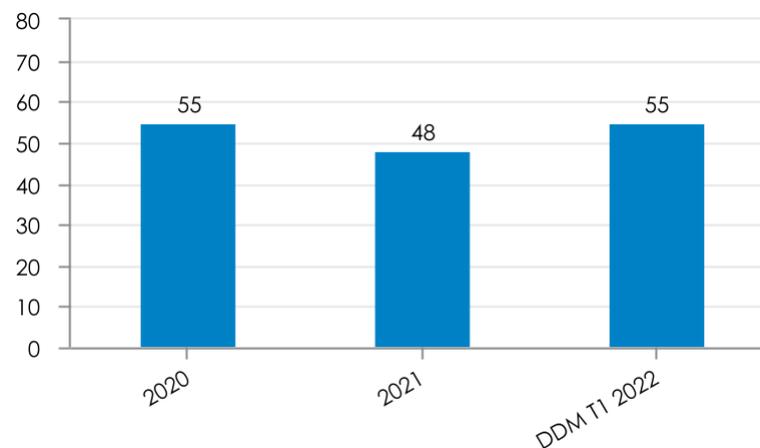
Flux de trésorerie discrétionnaires²

31 mars 2022
(en millions de dollars canadiens)



Ratio de réinvestissement³

31 mars 2022
(en %)



¹ Le BAIIA(A) est un total des mesures sectorielles. Pour plus de détails, se référer à la rubrique *Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières* du rapport intermédiaire 1 2022.

² Le Combiné et les Flux de trésorerie discrétionnaires sont des mesures financières non conformes aux PCGR et n'ont pas de définition normalisée selon les normes IFRS. Par conséquent, ces mesures peuvent ne pas être comparables à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour plus de détails, se référer à la rubrique *Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières* du rapport intermédiaire 1 2022.

³ Le Ratio de réinvestissement est un ratio non conforme aux PCGR et n'a pas de définition normalisée selon les normes IFRS. Par conséquent, ce ratio peut ne pas être comparable à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour plus de détails, se référer à la rubrique *Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières* du rapport intermédiaire 1 2022.

Progrès sur les cibles d'entreprise 2025

Être la référence RSE auprès de ses partenaires

E

ENVIRONNEMENT

Croître en ayant à cœur une trajectoire durable et résiliente

Démarrage de l'évaluation qualitative des impacts physiques dus aux changements climatiques, suivant les recommandations du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC).

S

SOCIÉTÉ

Respecter les vivants

Publication des engagements pris dans le cadre de « Parité d'ici 30 » dans le but de féminiser davantage le milieu technique.

Ajout d'une cible de diversité portant sur la proportion des femmes en poste de gestion dans la compensation variable des dirigeants.

Adhésion à "Renewables Forward" et "Women of Renewable Industries and Sustainable Energy", deux groupes promouvant la diversité et l'inclusion dans l'industrie.

G

GOVERNANCE

Faire de l'exemplarité en matière de gestion une valeur partagée

Publication du deuxième rapport RSE distinct de la Société.

Publication de la Charte d'approvisionnement responsable et formation des équipes d'approvisionnement.

Démarrage de l'évaluation des pratiques ESG de nos plus importants fournisseurs.

Participation aux questionnaires EcoVadis (2^e année) et Corporate Knights (1^{ère} année).

Augmenter la proportion de financement corporatif, incluant le financement durable, et obtenir une cote de crédit "Investment Grade"

Information relative au financement - Consolidé				
(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	Au 31 mars 2022		Au 31 décembre 2021	
Total emprunts corporatifs	568	16 %	541	15 %
Total emprunts projets	3 041	84 %	3 141	85 %
Emprunts - Solde du capital	3 609	100 %	3 682	100 %
Liquidités disponibles ¹	671	—	670	—

¹ Les liquidités disponibles sont une mesure financière supplémentaire. Pour plus de détails, se référer à la rubrique *Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières* du Rapport intermédiaire 1 2022.

Production d'électricité - Combiné⁽¹⁾

	T1 2022	Anticipé ⁽²⁾	T1 2021	T1 2022 vs Anticipé ⁽²⁾		T1 2022 vs T1 2021	
	en GWh	en GWh	en GWh	en GWh	%	en GWh	%
Éolien Canada							
Actifs comparables ⁽³⁾⁽⁵⁾	851	809	804	42	5	47	6
Total éolien Canada	851	809	804	42	5	47	6
Éolien France							
Actifs comparables	654	688	693	(34)	(5)	(39)	(6)
Mises en service ⁽⁴⁾	25	30	—	(5)	(19)	25	—
Arrêts temporaires - Repowering	1	3	15	(2)	(42)	(14)	(89)
Total éolien France	680	721	708	(41)	(6)	(28)	(4)
Total éolien							
Actifs comparables ⁽³⁾⁽⁵⁾	1 505	1 497	1 497	8	1	8	1
Mises en service ⁽⁴⁾	25	30	—	(5)	(19)	25	—
Arrêts temporaires - Repowering	1	3	15	(2)	(42)	(14)	(89)
Total éolien	1 531	1 530	1 512	1	—	19	1
Hydro Canada	73	68	88	5	6	(15)	(18)
Hydro États-Unis	116	112	83	4	4	33	39
Total hydro	189	180	171	9	5	18	10
Solaire							
Actifs comparables	4	4	4	—	5	—	7
Mise en service - France ⁽⁴⁾	6	7	—	(1)	(16)	6	—
Parcs solaires Boralex US Solar ⁽³⁾	105	88	73	17	18	32	45
Total solaire	115	99	77	16	15	38	51
Cession Blendecques	—	—	19	—	—	(19)	(100)
Senneterre	40	—	51	40	—	(11)	(22)
Total thermique	40	—	70	40	—	(30)	(43)
Total⁽³⁾	1 875	1 809	1 830	66	4	45	2

⁽¹⁾ Le Combiné est une mesure financière non conforme aux PCGR et n'a pas de définition normalisée selon les normes IFRS. Par conséquent, cette mesure peut ne pas être comparable à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour plus de détails, se référer à la rubrique *Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières* du rapport intermédiaire 1 2022.

⁽²⁾ Se reporter à la rubrique *Avis quant aux déclarations prospectives* du rapport intermédiaire 1 2022.

⁽³⁾ Inclut les compensations à la suite des limitations de production d'électricité demandées par les clients.

⁽⁴⁾ Se référer au tableau *Évolution du portefeuille en exploitation* du rapport intermédiaire 1 2022.

⁽⁵⁾ Oldman qui a été vendu en juillet 2021 a été inclus dans les actifs comparables comme son impact sur les résultats est négligeable.

Produits de la vente d'énergie⁽¹⁾ – Résultats sectoriels

TRIMESTRE

	Consolidé				Combiné ⁽²⁾			
	T1 2022	T1 2021	Variation		T1 2022	T1 2021	Variation	
			\$	%			\$	%
(en millions de dollars canadiens)								
Éolien	192	171	21	12	213	193	20	10
Hydro	18	15	3	26	18	15	3	26
Solaire	11	7	4	61	11	7	4	61
Thermique	6	13	(7)	(55)	6	13	(7)	(55)
Total	227	206	21	10	248	228	20	9

⁽¹⁾ Inclut les compléments de rémunération.

⁽²⁾ Le Combiné est une mesure financière non conforme aux PCGR et n'a pas de définition normalisée selon les normes IFRS. Par conséquent, cette mesure peut ne pas être comparable à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour plus de détails, se référer à la rubrique *Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières* du rapport intermédiaire 1 2022.

Résultat d'exploitation et BAIIA(A)⁽¹⁾ – Résultats sectoriels

(en millions de dollars canadiens)	Consolidé				Combiné ⁽²⁾			
	T1 2022	T1 2021	Variation		T1 2022	T1 2021	Variation	
			\$	%			\$	%
Résultat d'exploitation	91	77	14	18	105	91	14	16
BAIIA(A)⁽¹⁾								
Éolien	170	148	22	15	179	158	21	14
Hydro	13	10	3	33	13	10	3	33
Solaire	9	6	3	70	9	6	3	70
Thermique	2	5	(3)	(69)	2	5	(3)	(69)
Corporatif								
Développement	(6)	(5)	(1)	(33)	(6)	(5)	(1)	(33)
Administration	(10)	(8)	(2)	(23)	(10)	(8)	(2)	(23)
Autres dépenses	(5)	(5)	—	(1)	(4)	(4)	—	(2)
Total corporatif	(21)	(18)	(3)	(20)	(20)	(17)	(3)	(21)
Total - BAIIA(A)⁽¹⁾	173	151	22	14	183	162	21	13
Résultat net	57	40	17	45	57	45	12	30

⁽¹⁾ Le BAIIA(A) est un total des mesures sectorielles. Pour plus de détails, se référer à la rubrique *Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières* du rapport intermédiaire 1 2022.

⁽²⁾ Le Combiné est une mesure financière non conforme aux PCGR et n'a pas de définition normalisée selon les normes IFRS. Par conséquent, cette mesure peut ne pas être comparable à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour plus de détails, se référer à la rubrique *Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières* du rapport intermédiaire 1 2022.

Flux de trésorerie discrétionnaires¹ - Consolidé

	Trimestre				DDM			
	T1 2022	T1 2021	Variation		31 mars 2022	31 déc. 2021	Variation	
			\$	%			\$	%
(en millions de dollars canadiens)								
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	137	133	4	3	349	345	4	1
Variation des éléments hors caisse liés aux activités d'exploitation	(1)	(18)	17	94	35	18	17	>100
Marge brute d'autofinancement¹	136	115	21	17	384	363	21	6
Versements sur les emprunts non courants (projets) ²	(58)	(59)	1	1	(221)	(222)	1	—
Ajustement d'éléments non liés à l'exploitation ³	1	5	(4)	(72)	4	8	(4)	(46)
	79	61	18	27	167	149	18	11
Capital versé liés aux obligations - IFRS 16	(6)	(4)	(2)	(39)	(15)	(13)	(2)	(12)
Distributions versées aux actionnaires sans contrôle	(1)	(2)	1	69	(19)	(20)	1	7
Nouvelles immobilisations corporelles (maintien de l'exploitation)	(2)	—	(2)	—	(10)	(8)	(2)	(19)
Frais de développement (aux résultats)	7	5	2	33	26	24	2	7
Flux de trésorerie discrétionnaires¹	77	60	17	28	149	132	17	13
Dividendes versés aux actionnaires de Boralex	17	17	—	(2)	67	68	(1)	—
Nombre moyen pondéré d'actions de base en circulation (en milliers)	102 649	102 619	30	—	102 626	102 619	7	—
Flux de trésorerie discrétionnaires par action ⁴	0,75	0,59	0,16	28	1,45	1,28	0,16	13
Dividendes versés actionnaires - par action	0,1650	0,1650	—	—	0,6600	0,6600	—	—
Ratio de distribution⁴					45 %	52 %		
Ratio de réinvestissement⁴					55 %	48 %		

¹ La Marge Brute d'autofinancement et les Flux de trésorerie discrétionnaires sont des mesures financières non conformes aux PCGR et n'ont pas de définition normalisée selon les normes IFRS. Par conséquent, ces mesures peuvent ne pas être comparables à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour plus de détails, se référer à la rubrique *Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières* du rapport intermédiaire 1 2022.

² Excluant les prêts-relais TVA, les remboursements anticipés de dettes et les remboursements des dettes effectués.

³ Pour les trois mois clos le 31 mars 2022, ajustement favorable de 1 M\$ composé principalement de frais d'acquisitions. Pour la période de douze mois se terminant le 31 mars 2022, ajustement favorable de 4 M\$ composé principalement de frais d'acquisition. Pour la période de douze mois se terminant le 31 décembre 2021, ajustement favorable de 8 M\$ composé de 5 M\$ de paiements de frais et passifs assumés liés aux acquisitions ainsi que 3 M\$ pour des activités de financement antérieures ou non liées à des sites en exploitation.

⁴ Les Flux de trésorerie discrétionnaire par action, le Ratio de distribution et le Ratio de réinvestissement sont des ratios non conformes aux PCGR et n'ont pas de définition normalisée selon les normes IFRS. Par conséquent, ces ratios peuvent ne pas être comparables à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour plus de détails, se référer à la rubrique *Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières* du rapport intermédiaire 1 2022.

Situation financière - aperçu

	Consolidé			
	31 mars 2022	31 déc. 2021	Variation	
			\$	%
(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)				
Trésorerie totale, incluant l'encaisse affectée	297	259	38	15
Immobilisations corporelles et actifs au titre du droit d'utilisation	3 586	3 634	(48)	(1)
Goodwill et Immobilisations incorporelles	1 329	1 365	(36)	(3)
Actif net financier	135	8	127	>100
Total de l'actif	5 835	5 751	84	1
Emprunts - solde du capital	3 609	3 682	(73)	(2)
Total emprunts projets ¹	3 041	3 141	(100)	(3)
Total emprunts corporatifs	568	541	27	5
Taux moyen - total des emprunts (%)	3,21	3,06	—	—
Capitaux propres attribuables aux actionnaires de Boralex	1 117	1 001	116	12
Valeur aux livres par action (\$)	10,90	9,76	1,14	12
Coefficient d'endettement net au marché (%) ²	43 %	48 %	—	(5)

¹ Les emprunts projets sont normalement amortis sur la durée des contrats d'énergie des sites afférents et sont sans recours à Boralex.

² Le Coefficient d'endettement net est une mesure de gestion du capital. Pour plus de détails, se référer à la rubrique *Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières* du rapport intermédiaire 1 2022.

Conclusion

1. Début d'exercice particulièrement actif pour Boralex:

- Deux partenariats d'envergure, un en France et l'autre au Québec, lesquels nous permettront d'accélérer notre croissance dans ces marchés à fort potentiel.
- Trois projets représentant un total de 65 MW ont été sélectionnés dans des appels d'offres en France.

1. Ces annonces jumelées à la forte croissance de nos résultats démontrent que nos équipes sont totalement mobilisées dans l'exécution de notre plan stratégique 2025.

2. Boralex est en excellente position pour poursuivre son développement alors que les besoins en énergies renouvelables à court et moyen terme sont particulièrement importants.



Annexes

Données historiques | 23

Production d'électricité - Consolidé | 24

Données historiques

Cours de l'action

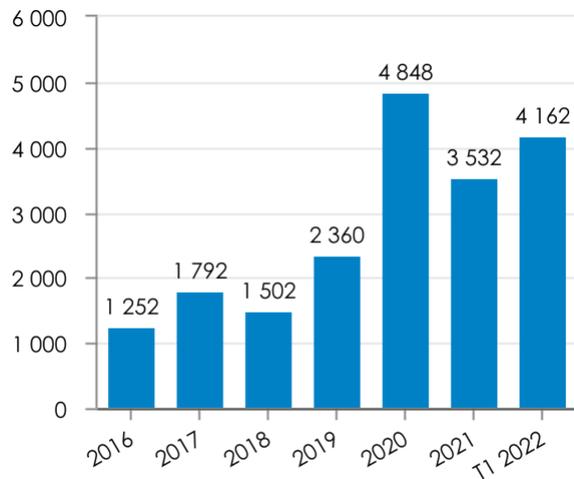
(Prix de clôture mensuel en dollars canadiens)
Taux de croissance annuel composé¹ : 15 %
 (Bourse de Toronto sous le symbole BLX)



■ 40,52 \$ / action au 31 mars 2022

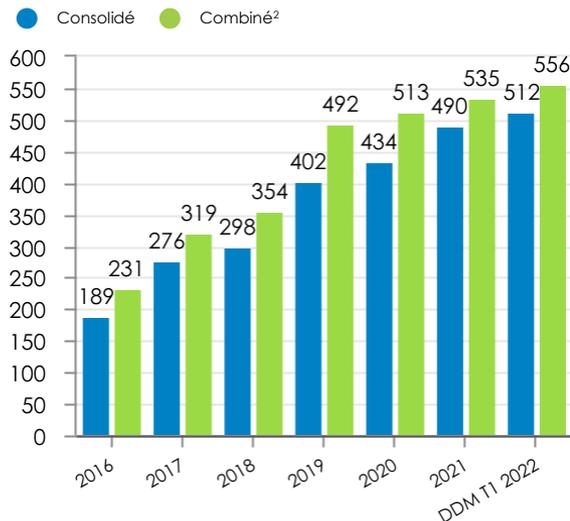
Capitalisation boursière

(en millions de dollars canadiens)
Taux de croissance annuel composé¹ : 26 %



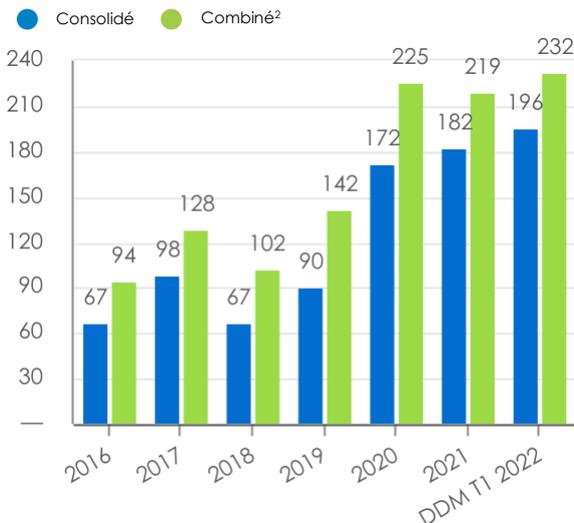
BAIIA(A)³

(en millions de dollars canadiens)
Taux de croissance annuel composé¹ : 21 % (Consolidé) et 18 % (Combiné²)



Résultat d'exploitation

(en millions de dollars canadiens)
Taux de croissance annuel composé¹ : 23 % (Consolidé) et 19 % (Combiné²)



¹ Le Taux de croissance annuel composé est une mesure financière supplémentaire. Pour plus de détails, se référer à la rubrique *Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières* du rapport intermédiaire 1 2022.

² Le Combiné est une mesure financière non conforme aux PCGR et n'a pas de définition normalisée selon les normes IFRS. Par conséquent, cette mesure peut ne pas être comparable à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour plus de détails, se référer à la rubrique *Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières* du rapport intermédiaire 1 2022.

³ Le BAIIA(A) est un total des mesures sectorielles. Pour plus de détails, se référer à la rubrique *Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières* du rapport intermédiaire 1 2022.

Production d'électricité - Consolidé

	T1 2022	Anticipé ⁽¹⁾⁽²⁾	T1 2021	T1 2022 vs Anticipé ⁽¹⁾⁽²⁾		T1 2022 vs T1 2021	
	en GWh	en GWh	en GWh	en GWh	%	en GWh	%
Éolien Canada							
Actifs comparables ⁽³⁾⁽⁵⁾	657	609	604	48	8	53	9
Total éolien Canada	657	609	604	48	8	53	9
Éolien France							
Actifs comparables	654	688	693	(34)	(5)	(39)	(6)
Mises en service ⁽⁴⁾	25	30	—	(5)	(19)	25	—
Arrêts temporaires - Repowering	1	3	15	(2)	(42)	(14)	(89)
Total éolien France	680	721	708	(41)	(6)	(28)	(4)
Total éolien							
Actifs comparables ⁽³⁾⁽⁵⁾	1 311	1 297	1 297	14	1	14	1
Mises en service ⁽⁴⁾	25	30	—	(5)	(19)	25	—
Arrêts temporaires - Repowering	1	3	15	(2)	(42)	(14)	(89)
Total éolien	1 337	1 330	1 312	7	1	25	2
Hydro Canada	73	68	88	5	6	(15)	(18)
Hydro États-Unis	116	112	83	4	4	33	39
Total hydro	189	180	171	9	5	18	10
Solaire							
Actifs comparables	4	4	4	—	5	—	7
Mise en service - France ⁽⁴⁾	6	7	—	(1)	(16)	6	—
Parcs solaires Boralex US Solar ⁽³⁾	105	88	73	17	18	32	45
Total solaire	115	99	77	16	15	38	51
Cession Blendecques	—	—	19	—	—	(19)	(100)
Senneterre	40	—	51	40	—	(11)	(22)
Total Thermique	40	—	70	40	—	(30)	(43)
Total⁽³⁾	1 681	1 609	1 630	72	4	51	3

⁽¹⁾ Calculé en fonction des moyennes historiques ajustées des mises en service et des arrêts prévus pour les sites d'expérience et pour les autres sites, à partir des études de productibles réalisées.

⁽²⁾ Se reporter à la rubrique *Avis quant aux déclarations prospectives* du rapport intermédiaire 1 2022.

⁽³⁾ Inclut les compensations à la suite des limitations de production d'électricité demandées par les clients.

⁽⁴⁾ Se référer au tableau *Évolution du portefeuille en exploitation* du rapport intermédiaire 1 2022.

⁽⁵⁾ Oldman qui a été vendu en juillet 2021 a été inclus dans les actifs comparables comme son impact sur les résultats est négligeable.



Période de questions



Pour renseignements supplémentaires :
Stéphane Milot
Directeur principal - Relations avec les investisseurs
stephane.milot@boralex.com
(514) 213-1045

BORALEX



@BoralexInc
boralex.com